

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00992

Numéro SIREN : 432 584 142

Nom ou dénomination : HERMITAGE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt 6974

2017 B 992

- 8 JUIN 2020

96974

HERMITAGE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 28.498.000 €
Siège social : 3 Rue de Dublin - 67300 SCHILTIGHEIM
RCS STRASBOURG N° 432 584 142

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU
1^{ER} DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 1^{er} décembre,

Au siège social de la société HERMITAGE FRANCE,

La société HERMITAGE UK LTD, société de droit anglais immatriculée au registre des sociétés du Royaume-Uni (Companies House) sous le numéro 06446059, dont le siège social est sis 100 Crawford Street, Londres, Angleterre W1H 2HW, représentée par Monsieur Franck VIALLET

Associée unique de la société HERMITAGE FRANCE,

Après avoir pris connaissance :

- Du rapport du Président non associé,
- Du courrier de démission du Président.

Après avoir constaté que le cabinets GROSS-HUGEL et Monsieur Nicanore RICOTE, commissaires aux comptes, ont été valablement informés,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constate la démission, avec effet ce jour, de Monsieur Franck VIALLET de ses fonctions de Président de la société HERMITAGE FRANCE.

L'associée unique décide de nommer comme nouveau Président de la société HERMITAGE FRANCE,

La société **H4**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 878 803 956
Ayant son siège social sis 4, rue de Penthièvre – 75008 PARIS

Pour une durée d'une année, à compter de ce jour.

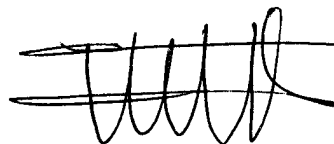
La société H4 déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

L'associée unique
La société HERMITAGE UK LTD
Elle-même représentée par Monsieur Franck VIALLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final vertical stroke, positioned over two horizontal lines.